

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**CANDRIAM**   
A NEW YORK LIFE INVESTMENTS COMPANY

Candriam L Multi-Asset Income & Growth, un compartiment de la SICAV Candriam L

## Classe C - Actions de Capitalisation : LU1207305258

Autorité compétente: Commission de Surveillance du Secteur Financier

Société de gestion: Candriam

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

### Principaux actifs traités:

Obligations, actions, liquidités et instruments du marché monétaire de tous types d'émetteurs des marchés mondiaux, et ce principalement via des lignes directes et/ou des produits dérivés.

### Stratégie d'investissement:

Le fonds vise une croissance de capital permettant de générer des revenus réguliers, qui seront capitalisés ou distribués, et ce au travers d'investissements diversifiés sur les principaux actifs traités.

Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du fonds, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction d'analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités.

Le Fonds n'a pas d'objectif d'investissement durable et ne promeut pas spécifiquement de caractéristiques environnementales et/ou sociales. Le Fonds vise à exclure les investissements dans des sociétés qui ne respectent pas certaines normes et principes internationaux reconnus, ou qui sont notablement exposées à certaines activités controversées. Dans certaines conditions, le processus d'analyse et de sélection peut s'accompagner également d'une implication active, en particulier au travers du dialogue avec les sociétés et, en tant qu'actionnaire, au travers du vote en assemblée générale. Pour

plus d'informations, veuillez vous référer au site internet de la société de gestion et/ou au prospectus.

Le fonds peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables).

**Valeur de référence:** €STR (Euro Short Term Rate) Capitalisé + 4%

Le fonds est géré de manière active et le processus d'investissement implique la référence à une valeur de référence (l'indice).

Définition de l'indice:

L'€STR représente le taux à court terme en euros qui reflète les coûts d'emprunt au jour le jour en euros non garantis pour les banques de la zone euros.

### Utilisation de l'indice:

- à des fins de calcul de commission de performance pour certaines classes d'actions.

**Remboursement des actions:** Sur demande, chaque jour, au Luxembourg.

**Affectation des résultats:** Réinvestissement.

**Recommandation:** Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



- Le niveau de risque reflète le maximum entre, d'une part, la volatilité historique du fonds et, d'autre part, la volatilité équivalente à celle découlant de la limite de risque adoptée par le fonds. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

**L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur :**

- **Risque de crédit:** le fonds est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le fonds peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.
- **Risque de contrepartie:** le fonds pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du fonds. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés:** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.
- **Risques liés aux pays émergents:** les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du fonds. Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.
- **Risque de liquidité:** le fonds investit dans des instruments financiers et/ou des segments de marché qui sont considérés comme moins liquides. Il en découle que ces instruments pourraient ne pas être vendables rapidement et / ou à des prix raisonnables. Ce risque est accentué dans certaines circonstances de marché et / ou en cas de rachat massif, ce qui peut affecter la performance du fonds.
- **Risque de durabilité:** fait référence à tout événement ou situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui pourrait affecter la performance et/ou la réputation des émetteurs dans le portefeuille. Le risque de durabilité peut être spécifique à l'émetteur, en fonction de ses activités et ses pratiques, mais il peut aussi être dû à des facteurs externes.

## FRAIS

| FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT                                                           |       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Frais d'entrée                                                                                                   | 3.50% |
| Frais de sortie                                                                                                  | Néant |
| Frais de conversion                                                                                              | Néant |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. |       |
| FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE                                                                        |       |
| Frais courants                                                                                                   | 1.49% |
| FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES                                                         |       |
| Commission de performance                                                                                        | Néant |

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions, et réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais d'entrée et de sortie:

Les chiffres communiqués sont des maximums et dans certains cas, l'investisseur paie moins.

L'investisseur peut obtenir auprès de son conseiller ou de son distributeur la communication du montant effectif.

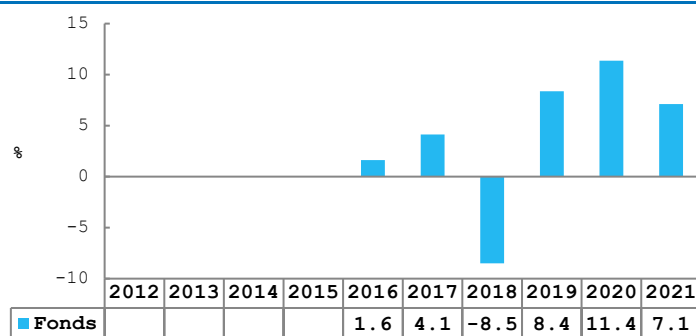
### Frais courants:

Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021, et peut varier d'une année à l'autre.

Il n'inclut ni la commission de performance, ni les coûts des opérations de portefeuille, exceptés ceux facturés par la banque dépositaire et les cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le fonds lors de l'achat/vente de parts d'un autre fonds.

Plus de détails sur les frais sont disponibles aux sections correspondantes du prospectus accessible via [www.candriam.com](http://www.candriam.com).

## PERFORMANCES PASSEES



Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Performances nettes annualisées, hors frais ponctuels.

**Année de création de l'action:** 2015.

**Devise:** EUR.

Indice: €STR (Euro Short Term Rate) Capitalisé + 4% (A partir du 02/05/2022).

## INFORMATIONS PRATIQUES

Banque dépositaire: CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

Ce document décrit une catégorie d'actions d'un compartiment de Candriam L. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments. Les autres catégories d'actions existantes sont listées dans le prospectus.

L'investisseur a le droit de demander la conversion de ses actions en actions d'une autre catégorie du même compartiment ou en actions d'une catégorie d'un autre compartiment du fonds en fonction des critères d'éligibilité et selon les modalités disponibles auprès de son intermédiaire financier.

Le compartiment ne répond que des dettes, engagements et obligations qui peuvent être mis à sa charge.

Des informations supplémentaires sur le fonds sont disponibles dans le prospectus et les rapports périodiques qui peuvent être obtenus sur demande, sans frais, au siège social de la Société de Gestion et consultés à tout moment sur le site internet [www.candriam.com](http://www.candriam.com). Ces documents sont disponibles dans une des langues acceptées par l'autorité locale de chaque pays ou le

fonds est autorisé à commercialiser ses actions ou dans une langue usuelle de la sphère financière internationale. Toute autre information pratique, notamment le dernier prix des actions est disponible aux endroits cités ci-dessus.

La législation fiscale de l'état membre d'origine du fonds peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris la composition du comité de rémunération, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et de comment cette politique est consistante avec la considération des risques et impacts de durabilité, sont accessibles sur le site internet de Candriam via le lien [https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external\\_disclosure\\_remuneration\\_policy.pdf](https://www.candriam.com/siteassets/legal-and-disclaimer/external_disclosure_remuneration_policy.pdf).

Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande.

La responsabilité de Candriam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document et ses traductions qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.  
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 02/07/2022.